

## Chapitre 49

PRODUITS DE L'ÉDITION, DE LA PRESSE OU  
DES AUTRES INDUSTRIES GRAPHIQUES;  
TEXTES MANUSCRITS OU DACTYLOGRAPHIÉS ET PLANS**Notes.**

1. Le présent Chapitre ne comprend pas :
  - a) les négatifs et positifs photographiques sur supports transparents (Chapitre 37);
  - b) les cartes, plans et globes, en relief, même imprimés (n° 90.23);
  - c) les cartes à jouer et autres articles du Chapitre 95;
  - d) les gravures, estampes et lithographies originales (n° 97.02), les timbres-poste, timbres fiscaux, marques postales, enveloppes premier jour, entiers postaux et analogues du n° 97.04, ainsi que les objets d'antiquité ayant plus de 100 ans d'âge et autres articles du Chapitre 97.
2. Au sens du Chapitre 49, le terme *imprimé* signifie également reproduit au moyen d'un duplicateur, obtenu par un procédé commandé par une machine automatique de traitement de l'information, par gaufrage, photographie, photocopie, thermocopie ou dactylographie.
3. Les journaux et publications périodiques cartonnés ou reliés ainsi que les collections de journaux ou de publications périodiques présentées sous une même couverture relèvent du n° 49.01, qu'ils contiennent ou non de la publicité.
4. Entrent également dans le n° 49.01 :
  - a) les recueils de gravures, de reproductions d'œuvres d'art, de dessins, etc., constituant des ouvrages complets, paginés et susceptibles de former un livre, lorsque les gravures sont accompagnées d'un texte se rapportant à ces œuvres ou à leur auteur;
  - b) les planches illustrées présentées en même temps qu'un livre et comme complément de celui-ci;
  - c) les livres présentés en fascicules ou en feuilles distinctes de tout format, constituant une œuvre complète ou une partie d'une œuvre et destinés à être brochés, cartonnés ou reliés.

Toutefois, les gravures et illustrations ne comportant pas de texte et présentées en feuilles distinctes de tout format relèvent du n° 49.11.
5. Sous réserve de la Note 3 du présent Chapitre, le n° 49.01 ne couvre pas les publications qui sont consacrées essentiellement à la publicité (brochures, prospectus, catalogues commerciaux, annuaires publiés par des associations commerciales, propagande touristique, par exemple). Ces publications relèvent du n° 49.11.
6. Au sens du n° 49.03, on considère comme *albums ou livres d'images pour enfants* les albums ou livres pour enfants dont l'illustration constitue l'attrait principal et dont le texte n'a qu'un intérêt secondaire.

**Note statistique.**

(N.B. Cette note ne fait pas partie de la législation du *Tarif des douanes*.)

1. Pour les besoins statistiques du n° de classement 4911.91.00.30, on entend par *cartes à collectionner* entre autres les cartes de baseball, les cartes de hockey, les cartes de football et les cartes similaires.

## TARIF DES DOUANES - ANNEXE

Numéro tarifaire	SS	Dénomination des marchandises	Unité de mes.	Tarif de la N.P.F.	Tarif de préférence applicable
49.01		<b>Livres, brochures et imprimés similaires, même sur feuillets isolés.</b>			
4901.10.00	00	-En feuillets isolés, même pliés	KGM	En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK : En fr.
		-Autres:			
4901.91.00	00	-Dictionnaires et encyclopédies, même en fascicules	NMB	En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK : En fr.
4901.99.00		-Autres		En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK : En fr.
		10 ---- -Brochures.....	NMB		
		---- -Livres scolaires :			
		21 ---- -De l'école primaire au secondaire.....	NMB		
		22 ---- -École postsecondaire.....	NMB		
		30 ---- -Bottins.....	NMB		
		40 ---- -Livres liturgiques.....	NMB		
		50 ---- -Livres techniques, scientifiques ou professionnels.....	NMB		
		60 ---- -Livres d'arts ou d'illustrations.....	NMB		
		70 ---- -Journaux et publications périodiques, tel que définis dans la Note 3 du présent Chapitre.....	NMB		
		---- -Autres :			
		91 ---- -Livres à couverture rigide.....	NMB		
		92 ---- -Livres à couverture souple, en format de poche.....	NMB		
		99 ---- -Autres.....	NMB		
49.02		<b>Journaux et publications périodiques imprimés, même illustrés ou contenant de la publicité.</b>			
4902.10.00	00	-Paraissant au mois quatre fois par semaine	KGM	En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK : En fr.
		<b>Note : Le taux du Tarif général applicable aux marchandises du présent numéro tarifaire est le taux du tarif de la nation la plus favorisée.</b>			
4902.90.00		-Autres		En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK : En fr.

## TARIF DES DOUANES - ANNEXE

Numéro tarifaire	SS	Dénomination des marchandises	Unité de mes.	Tarif de la N.P.F.	Tarif de préférence applicable
	10	---- -Journaux.....	KGM		
	90	---- -Autres.....	NMB		
<b>4903.00.00</b>		<b>Albums ou livres d'images et albums à dessiner ou à colorier, pour enfants.</b>		En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK : En fr.
	10	---- -Albums ou livres d'images.....	NMB		
	20	---- -Albums à dessiner ou à colorier.....	NMB		
<b>4904.00.00</b>	00	<b>Musique manuscrite ou imprimée, illustrée ou non, même reliée.</b>	NMB	En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK : En fr.
<b>49.05</b>		<b>Ouvrages cartographiques de tous genres, y compris les cartes murales, les plans topographiques et les globes, imprimés.</b>			
<b>4905.20.00</b>	00	<b>-Sous forme de livres ou de brochures</b>	NMB	En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK : En fr.
<b>4905.90.00</b>	00	<b>-Autres</b>	-	En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK : En fr.
<b>4906.00.00</b>	00	<b>Plans et dessins d'architectes, d'ingénieurs et autres plans et dessins industriels, commerciaux, topographiques ou similaires, obtenus en original à la main; textes écrits à la main; reproductions photographiques sur papier sensibilisé et copies obtenues au carbone des plans, dessins ou textes visés ci-dessus</b>	-	En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK : En fr.
<b>4907.00.00</b>		<b>Timbres-poste, timbres fiscaux et analogues, non oblitérés, ayant cours ou destinés à avoir cours dans le pays dans lequel ils ont, ou auront, une valeur faciale reconnue; papier timbré; billets de banque; chèques; titres d'actions ou d'obligations et titres similaires.</b>		En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK : En fr.
		---- -Billets de banque, ayant cours légal :			
	11	---- -Non émis.....	-		
	12	---- -Émis.....	-		
		---- -Titres d'actions ou d'obligations et titres similaires :			
	21	---- -Non émis.....	-		
	22	---- -Émis.....	-		
	90	---- -Autres.....	-		

## TARIF DES DOUANES - ANNEXE

Numéro tarifaire	SS	Dénomination des marchandises	Unité de mes.	Tarif de la N.P.F.	Tarif de préférence applicable
49.08		Décalcomanies de tous genres.			
4908.10.00	00	-Décalcomanies vitrifiables	KGM	En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK : En fr.
4908.90.00	00	-Autres	KGM	En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK : En fr.
4909.00.00	00	Cartes postales imprimées ou illustrées; cartes imprimées comportant des voeux ou des messages personnels, même illustrées, avec ou sans enveloppes, garnitures ou applications.	-	En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK : En fr.
4910.00.00	00	Calendriers de tous genres, imprimés, y compris les blocs de calendriers à effeuiller.	KGM	En fr.	TAU, TNZ, TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK : En fr.
49.11		Autres imprimés, y compris les images, les gravures et les photographies.			
4911.10.00		-Imprimés publicitaires, catalogues commerciaux et similaires		En fr.	TAU, TNZ, TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK : En fr.
	30	---- <i>-Catalogues</i> .....	KGM		
	90	---- <i>-Autres</i> .....	KGM		
		-Autres :			
4911.91.00		--Images, gravures et photographies		En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK : En fr.
	20	---- <i>-Affiches publicitaires</i> .....	KGM		
	30	---- <i>-Cartes à collectionner</i> .....	KGM		
	90	---- <i>-Autres</i> .....	KGM		

TARIF DES DOUANES - ANNEXE

Numéro tarifaire	SS	Dénomination des marchandises	Unité de mes.	Tarif de la N.P.F.	Tarif de préférence applicable
4911.99.00	--	Autres		En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK : En fr.
		50 - - - - <i>Étiquettes imprimées</i> .....	KGM		
		90 - - - - <i>Autres</i> .....	KGM		